

Dossier de presse

REVUE DES MISSIONS DE L'ÉTAT

Les engagements

22 juillet 2015



REVUE DES MISSIONS DE L'ÉTAT

Les engagements - 22 juillet 2015

Résumé

REVUE DES MISSIONS DE L'ÉTAT

Les engagements - 22 juillet 2015

Résumé



Sens de la revue des missions selon le gouvernement

Conforter l'État dans ses missions issues du Pacte républicain :

- ◆ L'État garant des libertés, des sécurités, et de l'application de la loi et de la réglementation européenne ;
- ◆ L'État garant de l'égalité des droits des citoyens (droits sociaux, éducation) ;
- ◆ L'État garant du développement équilibré des territoires ;
- ◆ L'État porteur d'une stratégie collective pour préparer l'avenir de notre Pays, de notre jeunesse et de notre économie.

Poursuivre la revue des missions

Pour chacune des grandes missions : vérifier si les conditions d'exercice sont réunies, permettant de répondre aux attentes des Français et aux besoins de notre Pays

La revue des missions novembre 2014 – juillet 2015

- 150 réunions de concertation entre novembre 2014 et janvier 2015 dans 14 régions et départements
- Concertation avec
 - Les agents de l'État
 - des représentants des collectivités locales
 - des usagers et des entreprisesA noter : pas de concertation avec les organisations syndicales, ni avec les organisations patronales – Concertation « directe » avec les agents et les usagers
- 23 thèmes de réflexion sur la place et le rôle de l'État
- 4 grandes questions
 - Dans quels domaines l'État doit-il intervenir prioritairement ?
 - Dans lesquels doit-il le faire différemment ?
 - Quelles missions doivent être créées, renforcées, ou transférées à d'autres acteurs ?
 - Quel est le niveau d'exercice et de responsabilité des services rendus aux citoyens ?

- Principaux enseignements
 - État : protéger les citoyens les plus fragiles, garantir l'égalité des droits et des chances et assurer la sécurité et l'exercice des libertés.
 - Réaffirmation de la demande de « plus d'État sur les territoires », pour notamment
 - ❖ favoriser le développement et l'accès de tous à l'emploi
 - ❖ déployer et contrôler la mise en œuvre des politiques publiques
 - ❖ fournir des services aux usagers
 - ❖ contrôler et soutenir les collectivités territoriales
 - Besoin d'un État plus efficace, qui s'adapte en permanence pour mieux répondre aux attentes des Français
 - Conforter le rôle de l'État de proximité vis-à-vis de l'utilisateur et de garant de l'accessibilité des services publics,

Huit thématiques

1. Améliorer et simplifier les prestations rendues aux usagers

Le numérique

- bouleversement de la relation de l'État avec les usagers → tous les citoyens, partout sur le territoire, pourront être informés de leurs droits et ainsi les faire valoir
- Être attentif à ne laisser personne au bord du chemin
- Favoriser l'accès de proximité aux services publics selon des formes renouvelées, (cf. comité interministériel aux ruralités 13 mars 2015 – Maisons de services au public, service public « itinérant »)

2. Trouver un nouvel équilibre entre les fonctions de contrôle et de conseil aux collectivités territoriales

- Renforcer le conseil aux collectivités les plus petites
- Trois orientations sur le contrôle des actes
 - dématérialiser les actes soumis à transmission, systématiser la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle
 - alléger la fréquence des contrôles sur les actes de certaines collectivités engagées dans des démarches d'autocontrôle
 - réduire, par bloc homogène d'actes, la liste des actes transmissibles.

3. Améliorer les missions de contrôle des entreprises par les services de l'État

- Améliorer l'explicitation en amont des réglementations
- Améliorer la coordination des campagnes de contrôles

4. Renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des risques et de la sécurité

- Avoir une meilleure mise en commun des compétences des différents services de l'État
- Avoir une meilleure coordination avec les élus et les collectivités territoriales.
- Développer le partage d'informations recueillies sous le sceau du secret entre l'ensemble des acteurs qui interviennent dans ces domaines

5. Renforcer la cohésion sociale

- Mieux coordonner les interventions de l'Etat

6. Soutenir les projets des entreprises, des collectivités territoriales et des associations

- Donner la capacité aux services de l'État de mieux accompagner les projets utiles au développement équilibré des territoires
- Redéfinir le niveau d'intervention de l'État en matière d'ingénierie territoriale
- Généralisation des autorisations uniques (installations classées) et certificats de projet

7. Conforter le rôle et les missions de l'État en matière d'économie et d'emploi

- Renforcer l'État dans ses fonctions stratégiques afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle d'impulsion et cibler son action dans les territoires, en cohérence avec le rôle confié aux régions en matière de développement économique et de formation professionnelle (« Etat stratège »)
- Etat
 - porter les politiques nationales (investissements d'intérêt stratégique, industrie, emploi, qualification et sécurisation des parcours professionnels)
 - assurer la coordination des acteurs locaux pour accompagner et soutenir à la fois les entreprises en difficulté et celles en développement par la recherche, l'innovation ou la conquête de nouveaux marchés.

8. Soutenir la culture dans les territoires

- Précision et redéfinition des interventions de l'Etat pour renforcer la cohérence de l'action publique dans le domaine culturel, en lien avec l'ensemble de ses partenaires et bénéficiaires
- Simplification des demandes d'autorisation ou de subvention pour les monuments historiques
- Accès à assistance à maitrise d'ouvrage pour les propriétaires publics et privés de monuments historiques

Les 45 mesures

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 1 Améliorer et simplifier les prestations rendues aux usagers	Simplifier les procédures et fluidifier les échanges avec l'utilisateur	1	Moderniser les missions de délivrance des titres (cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation) par les préfectures dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération »
		2	Généraliser la régionalisation ou l'inter-départementalisation des demandes de transports exceptionnels
		3	Poursuivre et amplifier le chantier de la relation de l'État avec ses usagers, en s'appuyant sur les outils de la transformation numérique
	Transférer certaines compétences pour permettre à l'État de recentrer son action sur ses missions prioritaires	4	Transférer aux Chambres de métier et de l'artisanat l'organisation des examens de taxis et la délivrance du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi (CCPCT)
		5	Transférer aux Chambres de commerce et d'industrie (CCI) la délivrance du titre de maître-restaurateur
		6	Habiller les organismes de formation associatifs pour la validation des sessions de formation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) et le suivi des stagiaires
		7	Transférer aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) la gestion des concours et des CAP des officiers sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 2 Trouver un nouvel équilibre entre les fonctions de contrôle et de conseil envers les collectivités territoriales	Donner davantage de souplesse au contrôle des collectivités territoriales grâce au numérique et aux démarches de confiance	8	Dématérialiser les actes soumis à transmission et notamment, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, systématiser la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle
		9	Tenir compte de la récurrence des irrégularités constatées pour, le cas échéant, alléger la fréquence des contrôles sur les actes de certaines collectivités engagées dans des démarches d'autocontrôle
		10	Réduire par bloc homogène d'actes la liste des actes transmissibles
	Renforcer le conseil aux collectivités	11	Renforcer et améliorer le conseil aux plus petites collectivités dans les domaines juridiques les plus complexes
	Améliorer la transparence de l'État	12	Dans le cadre du gouvernement ouvert, les données relatives aux concours financiers et aux fonds de péréquation seront mises en ligne, accessibles et réutilisables par tous

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 3 Améliorer les missions de contrôle des entreprises par les services de l'État	Rendre plus lisibles les contrôles dans le domaine agricole	13	Améliorer la coordination des campagnes de contrôles au niveau national et au niveau local, par domaine de contrôle
		14	Systématiser la présentation des bilans de chaque campagne de contrôles conduite
	Renforcer la démarche de confiance avec les entreprises contrôlées, notamment dans le domaine agricole	15	Améliorer les modalités de contrôle : développer les outils d'autodiagnostic et d'autocontrôle

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 4 Renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des risques et de la sécurité	Une meilleure coordination entre les services de l'État et les collectivités territoriales	16	Développer le partage d'informations recueillies sous le sceau du secret entre l'ensemble des acteurs qui interviennent au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
		17	Assurer par les collectivités qui les sollicitent la prise en charge financière des moyens de l'État ou spécialisés (dont SDIS) de surveillance des plages Renforcer la prévention en associant la société civile
		18	En matière de protection civile, accroître la capacité de résilience des populations face aux risques majeurs, pour en faire des acteurs de leur propre sécurité

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 5 Renforcer la cohésion sociale	Mieux accompagner les publics les plus fragiles	19	Mettre en place un « référent parcours » afin de mieux coordonner l'accompagnement global des personnes défavorisées qui se trouvent en situation d'urgence en matière d'hébergement
		20	Simplifier une partie des procédures d'accueil collectif des mineurs et cibler les contrôles par la mise en place de nouveaux outils décisionnels
	Renforcer la coordination entre les différents acteurs qui interviennent dans le champ social	21	Créer les conditions d'un partenariat accru avec les caisses d'allocations familiales (CAF) en matière de politique familiale
		22	Mettre en œuvre une stratégie régionale en faveur de la jeunesse et une gouvernance partagée autour de la conférence régionale des acteurs de la jeunesse
		23 - 24	Renforcer et améliorer l'engagement et le pilotage de l'État au sein des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) : faire désigner par le Préfet, au sein du collège inchangé des services de l'État, un chef de file qui sera plus particulièrement chargé de coordonner puis porter la position de l'État dans les instances de décision de la MDPH [Confier aux MDPH la totalité du processus de délivrance des cartes de stationnement délivrées aux personnes handicapées, dans l'optique de la mise en place d'une carte unique dite « mobilité inclusion ».]

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 6 Soutenir les projets des entreprises, des collectivités territoriales et des associations	Mettre l'expertise de l'État en matière d'ingénierie territoriale au service des porteurs de projets	25	Redéfinir la stratégie et le niveau d'intervention des services de l'État en matière d'ingénierie territoriale, permettant d'offrir une prestation adaptée à la nature du projet
		26	Développer les compétences spécifiques en matière d'ingénierie territoriale des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse afin de mieux accompagner les collectivités territoriales
		27	Généraliser la mise en place des certificats de projet, dans la perspective des permis uniques
	Simplifier les démarches pour les porteurs de projets	28	Prévoir l'information systématique du Préfet pour les appels à projets nationaux qui concernent les collectivités territoriales
		29	Améliorer l'attribution des financements de l'État en créant un dossier unique de demande de subvention pour les associations
		30	Supprimer la procédure d'agrément des associations sportives affiliées à des associations agréées

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 7 Conforter le rôle et les missions de l'État en matière d'économie et d'emploi	Repositionner les services régionaux de l'État en matière d'économie et d'emploi	31	Clarifier le rôle de l'État sur les territoires en matière économique
		32	Mieux articuler les interventions sur les politiques de l'emploi
	Transférer la gestion de certains dispositifs pour davantage de proximité	33	Transférer aux conseils régionaux deux dispositifs d'aide directe aux entreprises (dispositif NACRE et aides pour les actions collectives)
		34	Poursuivre le transfert à Pôle emploi de la gestion et du paiement des indemnités chômage des agents de l'État en fin de contrat
	Accentuer la coopération avec l'ensemble des parties prenantes dans le domaine de l'emploi	35	Accélérer la mise en place des conventions « d'accompagnement global » entre les conseils départementaux et Pôle emploi pour traiter les freins à l'embauche
		36	Lancer une évaluation de politique publique sur la simplification du dossier de validation des acquis de l'expérience, en lien avec les conseils régionaux
		37	Lancer une évaluation de politique publique sur la certification des titres de formation
		38	Lancer une évaluation de politique publique pour simplifier les modalités de gestion, de gouvernance et de contrôle du Fonds social européen, en lien avec les conseils régionaux
		39	Créer une sous-commission « études statistiques » au sein du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) pour faciliter l'échange avec les collectivités territoriales

Priorités	Thèmes	Mesures	Contenu de la mesure
Priorité 8	Repenser l'action de l'État en matière culturelle	40	Recentrer l'action de l'État sur la gestion de l'inventaire français du patrimoine culturel immatériel
	Faciliter les démarches visant à valoriser et préserver notre patrimoine dans les territoires	41	Renforcer l'appui de l'État aux propriétaires publics et privés de monuments historiques en favorisant la mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage
Favoriser le développement de projets culturels dans les régions et les départements		42	Simplifier les démarches des usagers en matière d'autorisation de travaux sur les monuments historiques
	43	Renforcer la proximité : les projets scientifiques et culturels des musées de France seront validés au niveau régional	
	44	Favoriser l'émergence et développer l'accompagnement des projets d'éducation artistique et culturelle et de développement culturel, en partenariat avec les collectivités concernées	
		45	Déléguer aux collectivités territoriales concernées les autorisations de déplacement des fonds patrimoniaux des bibliothèques appartenant à l'État et déposés auprès d'elles

Premiers commentaires généraux

Il s'agit ici de premières mesures, d'autres devraient suivre.

Ces mesures participent à la reconfiguration du rôle et de la place de l'Etat dans le cadre du basculement de notre modèle social.

Nous retrouvons les orientations déjà développées à savoir :

- la simplification, la réduction des contrôles, le recentrage de l'action de l'Etat sur quelques priorités. Au delà des missions strictement régaliennes (et encore, voir l'annonce sur le prélèvement de l'impôt à la source), l'Etat n'entend se concentrer que sur la création d'un environnement favorable aux entreprises, l'éducation / formation et la santé (principalement des plus démunis), dans une vision uniquement d'« Etat stratège »
- la réorganisation de la présence de l'Etat en territoire, via notamment les maisons de services au public (MSAP), les maisons d'Etat, le service public « itinérant » ...